

*Accidents de transport*

mandations au ministre concernant la composition du bureau et la compétence de ses membres.

**M. Butland:** Merci, monsieur le Président. Je voudrais poser une question. J'ai noté des expressions du député, qui a parlé d'erreurs humaines et de panne d'équipement. Je voudrais signaler, à propos de la sécurité aérienne, certains faits qui ne sont pas ressortis dans les derniers jours de débat. L'un de ces faits concerne le programme gouvernemental de modernisation des systèmes de radar. J'apprends de sources sûres que dans l'espace aérien américano-canadien le logiciel canadien n'est pas compatible avec les avions américains, ce qui fait craindre énormément pour la sécurité aérienne.

Deuxièmement, en ce qui concerne la reclassification de tous les aéroports du Nord, une différence de deux pieds, selon l'ancien système de mesures, peut, comme dans ma circonscription, entraîner une compression de cinq personnes aux services de lutte contre les incendies. La situation est la même, je crois, dans 16 autres aéroports des régions septentrionales. Ma question est très précise. Notre parti approuve en principe la création du bureau, mais le député ne reconnaît-il pas que les compressions du gouvernement actuel aggravent le problème? C'est là qu'est tout le problème et non dans la création du bureau d'enquête.

• (1200)

**M. Belsher:** Monsieur le Président, je n'accepte absolument pas l'idée que nous sommes moins en sécurité à cause des initiatives du gouvernement. Des fonds supplémentaires ont été consacrés au secteur des transports ces dernières années. L'opposition veut faire croire au public canadien que nous avons comprimé les effectifs. Pour ce qui est du trafic aérien, nous n'avons pas réussi à recruter suffisamment de nouveaux contrôleurs. Il faut deux ans pour assurer leur formation. Depuis plusieurs mois, nous prenons des mesures pour hâter la relève. La croissance de l'industrie est trop rapide pour le système. Je ne souscris pas à l'idée que le député défend auprès des Canadiens.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le temps alloué aux questions et observations est écoulé. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

La parole est au député de Kamloops (M. Riis).

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, nous ne sommes pas tout à fait prêts pour la question. Il nous reste quelques observations à formuler.

Cela me fait plaisir de dire quelques mots au sujet du projet de loi C-2, Loi constituant le Bureau d'enquête sur les accidents de transport et modifiant certaines lois en conséquence. Au fond, nous examinons un projet de loi qui donnerait le pouvoir de faire enquête sur les accidents.

Il est intéressant de remarquer qu'au moment où le projet de loi a été présenté il y a environ neuf mois, le ministre a déclaré que le gouvernement classait la sécurité tout en haut de sa liste de priorités en raison de la Loi nationale sur les transports. C'est évidemment une belle déclaration, mais il s'est passé beaucoup de choses en neuf mois. Il se passe rarement une semaine sans que nous entendions parler aux nouvelles d'un morceau d'avion qui tombe, d'un appareil qui s'écrase ou d'une catastrophe maritime quelconque.

On a l'impression que la sécurité des transports ne figure pas sur la liste des priorités du gouvernement, sans parler du manque de contrôleurs de la navigation aérienne aux aéroports canadiens. J'apprécie l'honnêteté du secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Belsher), qui admet que le manque de contrôleurs pose un grave problème. Même si le gouvernement reconnaît maintenant qu'il faut prendre des mesures spéciales, le secrétaire parlementaire n'a pas mentionné la pénurie chronique d'inspecteurs pour les gros appareils commerciaux. Ceux d'entre nous qui prennent souvent l'avion se sentent moins en sécurité qu'il y a quelques années, car nous savons qu'il y a des problèmes, sans parler de la controverse entourant l'accident de Gander.

Je constate que, lorsque le juge Sopinka a examiné le fonctionnement du Bureau canadien de la sécurité aérienne, il lui a reproché amèrement son manque de compétence. Il a dit qu'il avait observé de graves problèmes au sein de ce bureau, notamment une mauvaise administration journalière, des désaccords entre les membres et le président, entre les membres et les enquêteurs ainsi qu'entre les membres eux-mêmes. Il a dit que le gros problème, c'est que le bureau manque de cohésion dans son rôle consistant à détecter les problèmes de sécurité et à recommander des solutions. Bien plus, le climat est tellement malsain qu'il est arrivé que des membres soient en guerre ouverte avec le président. Il y a